



COMPLIANCE

une garantie pour la santé du patient

Au vu du développement de la santé en réseau, Ofac a pris conscience qu'il est indispensable, pour le pharmacien, de pouvoir offrir des services en matière de suivi de ses clients / patients sur le plan de la compliance.

Pris dans un sens très large, ce mot comprend non seulement la réaction du patient face à la médication prescrite, mais aussi les aides que le pharmacien pourrait mettre en place pour faciliter et rendre son traitement plus efficace. Les services offerts aux pharmaciens sont donc dirigés à la fois vers le patient et vers les différents acteurs intervenant auprès de ce dernier (médecin, personnel soignant, établissement hospitalier, etc.).

Le contrôle du bon suivi d'une thérapie permet d'utiliser le produit Compliance comme un dossier patient interactif et visuel permettant en un seul coup d'œil de prendre connaissance de l'ensemble des traitements en cours de votre patient.

Le produit Compliance se compose de deux modules :

- Vision individuelle
- Vision partagée

Chacun de ces modules permet au pharmacien de disposer des informations propres au patient et à son traitement, ainsi que d'éditer des listes dans le cadre de rapports ou de contrôles.

Plus d'infos sur : www.mycompliance.ch